

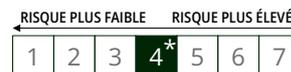
CARMIGNAC PORTFOLIO HUMAN XPERIENCE A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS



LU2295992163

Reporting mensuel - 30/04/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

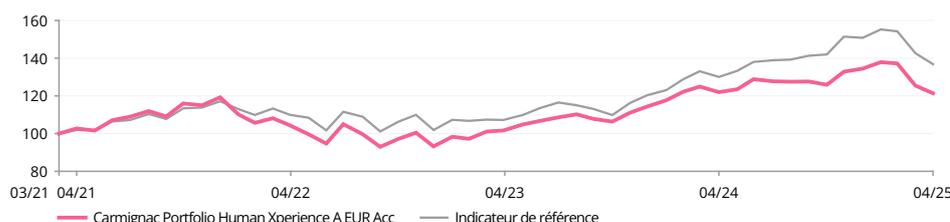
Carmignac Portfolio Human Xperience est un fonds thématique (UCITS) investi dans des sociétés qui font une priorité de l'expérience client et du bien-être de leurs employés. La satisfaction des clients et du personnel est en effet un élément incontournable de fidélisation. De nombreuses études démontrent qu'il s'agit également d'un facteur clé de réussite des entreprises. Les sociétés qui offrent une expérience positive à leurs clients et à leurs employés peuvent générer de meilleurs rendements sur le long terme. Cette stratégie n'a ni biais sectoriel, ni biais régional; le fonds cherche à sélectionner les sociétés affichant les meilleurs scores au sein de leur secteur selon notre base de données propriétaire. L'objectif du fonds est de surperformer son indice de référence sur une période de 5 ans au moins et est destiné aux investisseurs qui souhaitent avoir une contribution positive sur la société.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	Depuis le 31/03/2021	3 ans	Depuis le 31/03/2021
A EUR Acc	-9.71	-3.22	-0.47	16.33	21.41	5.16	4.86
Indicateur de référence	-9.28	-4.09	5.20	24.43	36.81	7.54	7.98
Moyenne de la catégorie	-10.53	-3.04	0.16	15.36	15.26	4.88	3.54
Classement (quartile)	2	3	2	2	2	2	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021
A EUR Acc	17.63	22.62	-21.82	19.24
Indicateur de référence	25.33	18.06	-13.01	17.15

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	17.8	14.5	14.2
Volatilité du benchmark	19.3	14.6	13.5
Ratio de Sharpe	-0.2	0.2	0.2
Bêta	0.9	0.9	1.0
Alpha	-0.0	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	11.3%
VaR de l'indicateur	11.0%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-3.0%
Liquidités et Autres	-0.0%
Total	-3.1%

Performances brutes mensuelles



O. Ejikeme

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	99.7%
Taux d'exposition nette actions	99.7%
Nombre d'émetteurs actions	39
Active Share	77.3%

FONDS

Classification SFDR : Article 9
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/03/2021
Actifs sous gestion du Fonds : 111M€ / 126M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/03/2021
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 7.6M€
VL (part) : 121.41€
Catégorie Morningstar™ : Global Large-Cap Growth Equity

GÉRANT(S) DU FONDS

Obe Ejikeme depuis le 31/03/2021

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI AC World NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 80%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

CARMIGNAC PORTFOLIO HUMAN XPERIENCE A EUR ACC

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	99.7%
Pays développés	93.6%
Amérique du Nord	62.7%
Asie Pacifique	4.0%
Europe	26.9%
Pays émergents	6.1%
Asie	6.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	0.3%

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

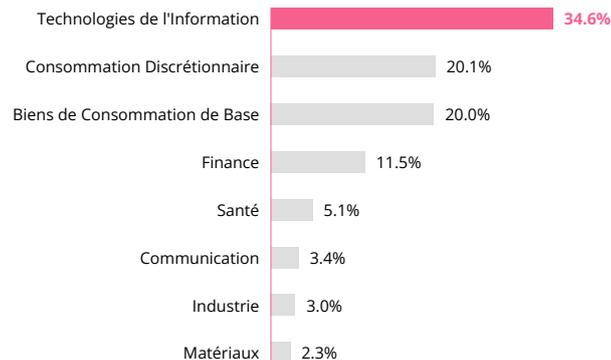
Grandes (>10000 MEUR)	100.0%
-----------------------	--------

Poids rebasés

PRINCIPALES POSITIONS

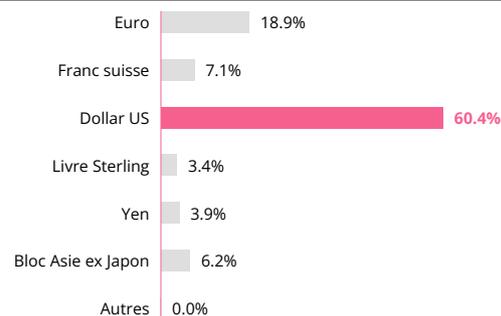
Nom	Pays	Secteur	%
MASTERCARD INC	Etats-Unis	Finance	4.1%
SONY GROUP CORP	Japon	Consommation Discrétionnaire	4.0%
L'OREAL SA	France	Biens de Consommation de Base	3.9%
COSTCO WHOLESALE CORP	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	3.9%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.7%
CISCO SYSTEMS INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.7%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.6%
VISA INC	Etats-Unis	Finance	3.4%
UNILEVER PLC	Royaume-Uni	Biens de Consommation de Base	3.4%
HOME DEPOT INC/THE	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	3.4%
Total			37.2%

RÉPARTITION SECTORIELLE

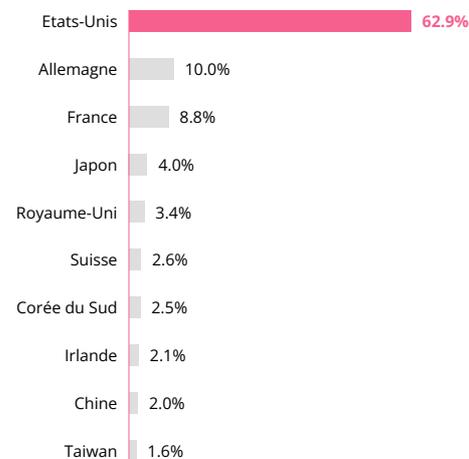


Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

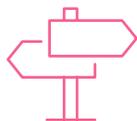


Poids rebasés

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois d'avril a été l'un des plus mouvementés sur les marchés financiers des dernières décennies. Les faibles variations à fin de mois masquent en réalité une violente correction, suivie d'un rebond équivalent.
- Avril a débuté par l'annonce de droits de douane plus élevés qu'anticipé par les marchés de la part de D. Trump. Ce « jour de la libération », comme l'a qualifié le président américain, a entraîné une panique sur les actions, le dollar et les taux d'intérêt américains, les investisseurs remettant en cause le statut de valeurs refuges des « Treasuries ».
- En réponse à la violence du mouvement baissier, Trump a suspendu la plupart des mesures pendant quatre-vingt-dix jours, permettant le rebond des marchés d'actions.
- Les actions européennes et émergentes continuent de surperformer leurs homologues américaines. L'or s'est distingué comme le grand gagnant du mois, contrairement au pétrole qui a enregistré une forte baisse.
- Sur le front macro-économique, l'incertitude liée aux barrières douanières a commencé à peser sur les indicateurs avancés de l'activité aux États-Unis, comme le sentiment des consommateurs.
- La saison de résultats a débuté sur une note solide, bien que les perspectives des entreprises restent prudentes face à l'incertitude sur les droits de douane.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Au cours du mois d'avril, le Fonds a enregistré une performance négative en termes absolus, mais a surperformé son indice de référence en termes relatifs.
- Notre exposition aux secteurs de la santé et de la consommation de base a été la principale source de surperformance relative au cours du mois.
- La sélection de titres dans les deux secteurs susmentionnés a été le principal facteur de performance. L'Oréal, Lanza ainsi que Beiersdorf et Nestlé ont été parmi les plus grands contributeurs au cours du mois d'avril.
- La sélection de titres dans le secteur de la technologie a également été favorable, avec des titres comme ServiceNow et SAP parmi nos plus grands contributeurs.
- En avril, nos plus grands détracteurs ont été motivés par notre surpondération aux valeurs de la consommation discrétionnaire. Amazon et Adidas ont été parmi nos plus grands détracteurs.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- En avril, nous avons renforcé nos positions sur des titres à bêta élevé, comme TSMC, ainsi que sur des titres défensifs, comme Beiersdorf.
- Nous avons réduit nos positions dans Adidas et pris des bénéfices sur Colgate-Palmolive.
- Au cours du mois, nous n'avons ni initié ni liquidé de noms dans le portefeuille.
- Nous restons prudents dans le positionnement de notre portefeuille et continuons à nous concentrer sur les entreprises de haute qualité.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable sont les suivants :

- 80% au moins des actifs nets du Compartiment sont investis dans des entreprises qui se classent dans les 30% supérieurs de l'univers investissable sur la base des données de satisfaction des clients et des employés;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 25%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	39
Nombre d'émetteurs notés	39
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

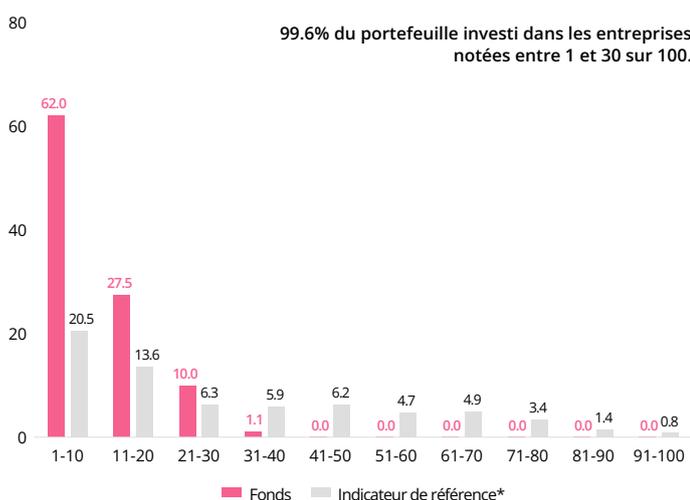
NOTE ESG

Carmignac Portfolio Human Xperience A EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG



SCORE DE DISTRIBUTION DE LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES EMPLOYÉS (ACTIFS NETS)



Source: Carmignac

Satisfaction des clients et des employés

Le processus de notation et de sélection, qui fait partie intégrante de l'analyse fondamentale des entreprises, est mené selon notre modèle propriétaire fondé à 50% sur l'expérience client et à 50% sur l'expérience employé.

Les entreprises ne faisant pas parties des 30% supérieurs de l'univers investissable sur la base des données de satisfaction des clients et des employés sont exclues.

La composante extra-financière de l'analyse s'appuie principalement sur des informations rendues publiques issues d'enquêtes sur l'engagement des employés, de l'actualité/des informations en temps réel, des indicateurs sociaux publiés par l'entreprise.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
UNILEVER PLC	3.4%	AAA
ADIDAS AG	2.3%	AAA
COMPAGNIE GNRALE DES TABLISSEMENTS MICHELIN SCA	1.7%	AAA
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	1.6%	AAA
MASTERCARD INC	4.1%	AA

Source: MSCI ESG

5 MEILLEURS SCORES DE DISTRIBUTION CHX

Nom	Pondération	Score CHX
Mastercard A	4.1%	6
Sony Group	4.1%	2
Costco Wholesale	4.0%	9
L'Oreal	4.0%	5
Microsoft	3.8%	16

Source: Carmignac

* Indicateur de référence : MSCI AC World NR index. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	31/03/2021	CAPHXAA LX	LU2295992163	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.82%	0.35%	20%	—
F EUR Acc	31/03/2021	CAPHXFA LX	LU2295992247	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.35%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2025. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.